

Quimper, le 12 mars 2026

**RECRUTEMENT D'UN CHEF D'ETABLISSEMENT DU 1er DEGRE  
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTERE**

**FICHE DESCRIPTIVE DU POSTE A POURVOIR**

***DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT :***

***ECOLE ANGE GARDIEN ROSCOFF***  
***Etablissement sous tutelle diocésaine***

<b><i>Etablissement</i></b>	<b><i>Situation géographique</i></b>	<b><i>Caractéristiques</i></b>
<b><i>Ecole Ange Gardien</i></b> <i>rue Célestin Seïté</i> <i>29680 ROSCOFF</i>	<i>NORD</i> <i>FINISTERE</i>	<i>Effectifs rentrée 2025 :</i> <i>80 élèves</i> <i>4 classes</i> <i>Décharge : 25%</i>

**PROFIL SOUHAITE :**

➤ **Forte implication dans la vie de l'établissement :**

- Présence auprès des membres de la Communauté éducative (élèves, enseignants et membres du personnel, parents, bénévoles de l'OGEC et de l'APEL, partenaires extérieurs).
- Avoir une capacité à animer, impulser et accompagner des évolutions éducatives et pédagogiques dans une dynamique de projets ; à encourager l'engagement dans les propositions de formation.
- Soutenir et promouvoir le rayonnement de l'établissement et entretenir une communication soutenue avec les familles, les écoles de proximité, la municipalité, le tissu associatif.
- Porter un projet d'ouverture à tous et promouvoir la réussite de chacun dans le choix d'un parcours, en poursuivant ce qui est initié dans l'établissement.
- Mettre en œuvre le projet d'établissement en lien avec les nouvelles orientations de l'Enseignement Catholique du Finistère.

- **Mobilisations éducatives et pédagogiques significatives :**
  - Maintenir l'attractivité et la visibilité de l'établissement au travers de projets pédagogiques innovants.
  - Fédérer l'équipe autour de projets communs.
  - Veiller au climat serein et bienveillant dans l'équipe éducative et l'établissement.
  - Veiller à la formation des personnels de toute l'équipe éducative.
  
- **Engagement personnel dans la mission pastorale :**
  - Contribuer à la promotion et soutenir une animation pastorale adaptée aux besoins de la communauté éducative, en cohérence avec les orientations de la tutelle diocésaine, la vie de l'église diocésaine et de la paroisse Saint Paul Aurélien du Haut Léon.
  - Faire en sorte que l'établissement soit un lieu d'annonce de l'Évangile.
  
- **Collaboration avec les chefs d'établissement des écoles maternelles et élémentaires, et des établissements du second degré du Territoire de Saint Pol de Léon.**
  - Renforcer les liens de proximité avec le Collège Sainte Ursule de Saint Pol de Léon.
  - Contribuer à la vitalité et à l'attractivité de l'Enseignement catholique en lien avec les établissements du 1<sup>er</sup> degré et du 2<sup>nd</sup> degré dans un esprit de collaboration.
  - Contribuer à la vie de réseau des établissements catholiques du territoire de Saint Pol de Léon.
  
- **Implication dans la vie locale :**
  - S'appuyer sur les services de la Direction diocésaine pour entretenir les liens avec les partenaires et notamment les collectivités locales (commune, communauté de communes...).
  - Mettre en lien et développer des projets avec les partenaires sociaux et économiques, et représenter l'établissement dans diverses manifestations.
  - Contribuer au renforcement de la présence de l'Enseignement catholique dans le territoire de Saint Pol de Léon.

**Les candidatures sont à transmettre pour le 31 mars 2026**

à l'attention de Monsieur Christophe GEFFARD,  
Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique du Finistère,  
par voie postale : 2 rue César Franck - CS 81025 - 29196 QUIMPER CEDEX.  
ou par courriel : [ddec29.secretariat-direction@e-c.bzh](mailto:ddec29.secretariat-direction@e-c.bzh)

**PROCESSUS DE NOMINATION  
D'UN CHEF D'ETABLISSEMENT  
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTERE**

**ETABLISSEMENT SOUS TUTELLE DIOCESAINE  
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTERE**

1. **Publication du poste à pourvoir.**
2. **Recueil des candidatures.** CV, lettre de motivation manuscrite et photo à adresser à Monsieur Le Directeur diocésain.
3. **Première sélection des candidatures sur dossier.**
4. **Entretien(s) avec le Directeur diocésain (et éventuellement avec des membres du Conseil de direction de la DDEC et/ou du Conseil de Tutelle Diocésaine).**
5. **Consultation du Conseil de Tutelle diocésaine.**
6. **Appel et nomination par le Directeur diocésain.**
7. **Présentation du nouveau Chef d'établissement à la Communauté éducative de l'établissement.**